

HYGIÈNE PRATIQUE DE LA VUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (1)

Je viens, mes chers Collègues, vous entretenir de la vue chez nos écoliers qui, suivant le rapport de M. le Dr Motais, d'Alger, à l'Académie de Médecine, dans sa séance du 19 novembre 1889, court de grands dangers.

Il indique que, après avoir examiné 5,000 élèves des collèges et écoles, la moyenne générale de la myopie, qui est de 17 0₇0 dans la classe de troisième, atteint 35 0₇0 pour les classes de rhétorique et de philosophie; d'autres communications précédentes étaient aussi concluantes.

Parmi les merveilles de la nature, en est-il une plus admirable que les yeux ? n'est-elle pas la première d'entre elles, puisqu'elle nous permet de connaître et de contempler les autres ? La structure de l'œil, sa composition, n'ont rien de commun avec les autres parties du corps, et je m'imagine que le Créateur de toutes choses a mis une science infinie dans sa construction.

La vue est la beauté de l'existence, son charme principal, et nous ne saurions en être trop reconnaissants envers Celui de qui nous tenons la vie.

Je ne me lasse jamais de considérer les yeux d'un enfant ; quelle pureté ! que les lignes en sont belles ! quelle limpidité ! quelle douceur pénétrante ! Les cils qui les ombragent, les sourcils qui les protègent forment un ensemble magnifique. Dans le sourire ils doublent leur expression ! Dans le chagrin, quelle tristesse ils expriment ! Quel empressement une mère met à consoler son enfant et à sécher ses larmes !

Le regard n'a-t-il pas quelque chose de divin, et un de nos grands poètes a pu exprimer ceci que

... dans l'œil de l'insecte, Dieu a peint l'univers.

Les yeux sont en naissant presque ce qu'ils doivent être ; je veux dire qu'ils ne participent pas sensiblement au développement corporel. L'enfant a la vue perçante, il voit de loin, de très loin ; c'est de ses sens le plus agréable, le plus fin, le plus utile, celui qui lui rend le plus de services.

Alors, si la vue est si précieuse, nous devons la préserver de

(1) Communication faite à la Société d'Hygiène dans sa séance du 12 mai 1893.